

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 33743
Numéro SIREN : 384 626 578
Nom ou dénomination : Eksaé

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2023 sous le numéro de dépôt 11301



20230113012021

DATE DEPOT : 23/03/2023

N° DE DEPOT : 11301

N° GESTION : 2021B33743

N° SIREN : 384626578

DENOMINATION : Eksaé

ADRESSE : 10 rue Vignon 75009 Paris

MILLESIME : 2021

EKSAÉ
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000.000 €
Siège social : 10 rue Vignon
75009 Paris
384 626 578 RCS de Paris

(la « Société »)

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
23 MARS 2023
Sous le N° : 1130418

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 JUNI 2022**

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Associé Unique, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 382.537 euros de la manière suivante :

• Bénéfice de l'exercice	382.537 euros
augmenté du Report à nouveau antérieur, soit	2.931.964 euros

soit un solde de	3.314.501 euros

En totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices sociaux.

***Certifié conforme par le Président de la Société
Eksaé Développement
Représentée par Monsieur Régis Baudouin***



Carte infirme

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

EKSAE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 €
10 rue Vignon
75009 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du Centre
RCS Nanterre B 632 013 843
44, quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

EKSAE

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Eksaé** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ Frais de développement

Les frais de développement dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 2 904 771 € sont évalués selon les règles et méthodes comptables exposées dans la note de l'annexe « Notes sur le bilan - § Frais de recherche et de développement ».

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable.

▪ Fonds commercial

Le fonds commercial, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 3 414 974 €, fait l'objet d'un test de dépréciation annuel selon les modalités décrites dans la note de l'annexe « Notes sur le bilan - § Fonds commercial ».

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'information donnée à ce titre est appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

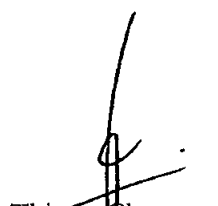
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 17 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Thierry Chautant
Associé


Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	38 807 846	35 903 075	2 904 771	5 242 371
Concessions, brevets et droits assimilés	40 110	40 110		931
Fonds commercial	3 414 974		3 414 974	3 414 974
Autres immobilisations incorporelles	430 974	430 974		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 064 954	829 286	235 669	216 107
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	50 361	2 531	47 830	11 330
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	43 809 220	37 205 976	6 603 244	8 885 712
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	10 305 643		10 305 643	13 201 418
Fournisseurs débiteurs	2 808		2 808	
Personnel	19 239		19 239	253 908
Etat, Impôts sur les bénéfices				117 036
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	755 406		755 406	728 068
Autres créances	358 939		358 939	26 286
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	37 782		37 782	6 666
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 634 100		4 634 100	2 588 897
Charges constatées d'avance	246 275		246 275	302 404
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 360 194		16 360 194	17 224 684
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	60 169 414	37 205 976	22 963 437	26 110 396

 Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	64 765	64 765
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 001	100 001
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	123 102	123 102
Report à nouveau	2 931 964	1 944 811
Résultat de l'exercice	382 537	987 153
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 864 508	3 799 698
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 466 878	8 019 530
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 412 915	1 511 180
Provisions pour charges	1 107 706	1 273 738
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 520 621	2 784 918
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	2 522 332	2 500 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 522 332	2 500 000
Emprunts et dettes financières diverses	521	521
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 235 622	4 405 097
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 198 756	3 475 386
<i>Personnel</i>	799 832	1 291 539
<i>Organismes sociaux</i>	778 615	1 028 119
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	2 065 698	2 444 027
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	37 829	30 813
Dettes fiscales et sociales	3 681 974	4 794 497
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 905	
Autres dettes	20 094	94
Produits constatés d'avance	287 734	130 352
TOTAL DETTES	13 975 939	15 305 948
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	22 963 437	26 110 396


Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	59 579	189 558
Production vendue	17 187 720	16 603 165
Production stockée		
Subventions d'exploitation		2 667
Autres produits	1 111 639	1 655 259
Total	18 358 938	18 450 648
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	432 708	221 777
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	6 478 252	5 908 264
Total	6 910 960	6 130 041
MARGE SUR M/SES & MAT	11 447 978	12 320 608
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	250 487	314 352
Salaires et Traitements	5 831 485	5 099 519
Charges sociales	2 896 949	2 562 922
Amortissements et provisions	2 590 551	3 906 565
Autres charges	166 655	50 314
Total	11 736 127	11 933 672
RESULTAT D'EXPLOITATION	-288 149	386 936
Produits financiers	245	
Charges financières	54 875	49 376
Résultat financier	-54 630	-49 376
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-342 779	337 560
Produits exceptionnels	3 249 672	3 238 601
Charges exceptionnelles	2 489 333	2 150 153
Résultat exceptionnel	760 339	1 088 448
Participation des salariés	38 002	155 553
Impôts sur les bénéfices	-2 979	283 302
RESULTAT DE L'EXERCICE	382 537	987 153

Plaquette annuelle 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Au cours de l'exercice 31/12/2021, les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 30K€

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EKSAE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 22 963 437 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 382 537 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels acquis :

Ils font l'objet d'un amortissement sur une durée de 1 à 5 ans.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

 **Règles et méthodes comptables****Créances**

Le risque de non-paiement correspond à un litige nécessitant éventuellement un avoir pour être soldé et non un défaut de paiement des clients qui appartiennent au secteur Public. L'évaluation du risque sur les litiges est comptabilisée en provisions pour risques et charges et les dotations et reprises de provisions sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.


Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	39 066 820		258 974	38 807 846
- Fonds commercial	3 414 974			3 414 974
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	471 084			471 084
Immobilisations Incorporelles	42 952 878		258 974	42 693 904
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	357 683	42 173		399 856
- Matériel de transport	13 455			13 455
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	613 276	38 367		651 643
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	984 414	80 540		1 064 954
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	13 861	36 500		50 361
Immobilisations financières	13 861	36 500		50 361
ACTIF IMMOBILISE	43 951 154	117 040	258 974	43 809 220

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		80 540	36 500	117 040
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		80 540	36 500	117 040
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	258 974			258 974
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	258 974			258 974

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont activés dès lors que l'entreprise peut démontrer :

- Son intention, sa capacité financière et technique à mener le projet de développement à son terme,
- Qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- Que le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la société dans le cadre de son activité d'édition (création de progiciels commercialisables) concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé.

Leur évaluation est faite sur la base des charges directes de salaire majorées, d'une part des charges sociales et, d'autre part, de frais de fonctionnement calculés selon un coefficient déterminé sur la base des charges de fonctionnement des services concernés.

Les coûts de développement sont amortis linéairement de la façon suivante :

- Nouvelles gammes.....5 ans
- Produits millésimés.....1 an
- Autres gammes.....3 ans

La société utilise la faculté de déduire intégralement, via un amortissement dérogatoire, les frais de développement relatifs à des dépenses de conception de nouveaux progiciels.

Les frais de développement correspondant à des projets non encore finalisés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et ne font pas l'objet d'amortissements.

En cas d'indice de perte de valeur, la valeur nette comptable des frais de développement est comparée à leur valeur recouvrable. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant. La valeur recouvrable est appréciée notamment en fonction des perspectives de commercialisation des projets.

Notes sur le bilan

Aucune dépense de cette nature n'a été activée en l'absence de nouveau développement sur la période et les frais de maintenance sont comptabilisés en charge.

	Montant Brut	Durée
Frais de R&D	39 066 820	
Frais de recherche	39 066 820	

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 414 974
Total	3 414 974

En application du règlement ANC 2015-06, les malis techniques issus des TUP en faveur d'EKSAE ont été affectés au 1er janvier 2016 en fonds commercial.

Le poste « fonds commercial » n'est pas amorti mais fait l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation lorsque l'évaluation faite à la clôture de l'exercice est inférieure la valeur au bilan.

Un test de dépréciation est réalisé à chaque clôture.

La valeur d'usage de ces actifs correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur sortie calculée selon la méthode du multiple d'EBITDA. Le business plan qui sous-tend cette valorisation couvre une période de 5 ans.

L'évaluation est faite globalement si le ou les fonds concernés sont indissociables de l'activité de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	33 824 449	2 078 626		35 903 075
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	470 153	931		471 084
Immobilisations incorporelles	34 294 603	2 079 557		36 374 159
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	167 320	46 829		214 149
- Matériel de transport	13 455			13 455
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	587 532	14 149		601 681
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	768 308	60 978		829 286
ACTIF IMMOBILISE	35 062 911	2 140 535		37 203 445

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 738 672 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	50 361		50 361
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 305 643	10 305 643	
Autres	1 136 392	1 136 392	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	246 275	246 275	
Total	11 738 672	11 688 311	50 361
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Créances clients :

Le risque de non-paiement correspond à un litige nécessitant éventuellement un avoir pour être soldé et non un défaut de paiement des clients qui appartiennent au secteur Public. L'évaluation du risque sur les litiges est comptabilisée en provisions pour risques et charges et les dotations et reprises de provisions sont comptabilisées en résultat exceptionnel. En conséquence une reprise de 385 k€ de provision pour dépréciation des créances clients a été effectuée en 2021, reflétant une diminution du risque client suite aux nombreuses actions de recouvrement entreprises en 2021

Produits à recevoir

	Montant
F AE HORS GROUPE	5 847 526
Total	5 847 526

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	26 000	38,46
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	26 000	38,46

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 944 811
Résultat de l'exercice précédent	987 153
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 931 964
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	2 931 964
Total des affectations	2 931 964


Notes sur le bilan
Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021		Augmentetions	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	1 000 000				1 000 000
Primes d'émission	64 765				64 765
Réserve légale	100 001				100 001
Réserves générales	123 102				123 102
Report à Nouveau	1 944 811		2 931 964	1 944 811	2 931 964
Résultat de l'exercice	987 153		382 537	987 153	382 537
Provisions réglementées	3 799 698		97 663	2 032 853	1 864 508
Total Capitaux Propres	8 019 530	1 944 811	3 412 164	4 964 817	6 466 878

 Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 799 698	97 663	2 032 853	1 864 508
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 799 698	97 663	2 032 853	1 864 508


Notes sur le bilan
Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	1 511 180	1 445 914	1 544 180		1 412 915
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	1 253 738		265 828		987 910
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	20 000	99 796			119 796
Total	2 784 918	1 545 710	1 810 008		2 520 621

Provisions allocations entre exploitation et exceptionnel

Dotation de l'exercice en exploitation : 159 KE

Reprise de l'exercice en exploitation : 598 KE

Dotation de l'exercice en exceptionnel : 1 386 KE

Reprise de l'exercice en exceptionnel 1 211 KE

La société a constaté une provision IFC correspondant au montant des engagements de l'entreprise vis-à-vis des membres de son personnel ainsi que de ses mandataires sociaux, en ce qui concerne l'ensemble des engagements de retraite, pension, compléments de retraite, indemnités et allocations en raison du départ à la retraite.

Le montant de ces engagements est calculé sur la base des salaires actuels en chiffrant les indemnités qui seront versées aux salariés lors de leur départ volontaire à la retraite, pondérées par les coefficients suivants :

- la revalorisation attendue des salaires 2,5%,
- l'âge de départ à la retraite (actuellement fixé à 65 ans)
- l'évolution des effectifs, dont l'estimation repose sur la table de survie prospective établie par l'INSEE en 2016 et sur le taux de rotation résultant de l'observation statistique,
- le taux d'actualisation s'élève à 1 % au 31/12/2021 (0.75% au 31/12/2020).

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 975 939 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 522 332	259 116	2 263 217	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	521	521		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 198 756	3 198 756		
Dettes fiscales et sociales	3 681 974	3 681 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 905	28 905		
Autres dettes (**)	4 255 716	4 255 716		
Produits constatés d'avance	287 734	287 734		
Total	13 975 939	11 712 722	2 263 217	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 332			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 235 622			

Le PGE a été en 2020 pour un montant de 2.5 M€, la société a choisi de rembourser son prêt sur une durée de 5 ans, les échéances sont présentées dans le tableau.

La société mère Eksaé Développement SAS porte la dette du LBO ayant permis la constitution du groupe. La dette d'OBSA d'un montant de 11.500K€ est assortie de covenants (ratio de levier et ratio du service de la dette). Le ratio de levier n'est pas respecté à la clôture de l'exercice. Selon l'accord avec l'établissement financier prêteur, l'incidence du non-respect de ce ratio financier se traduira par un ajustement de la marge sans remise en cause du calendrier des échéances de la dette financière

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP HORS GROUPE	209 058
FNP GROUPE	412 743
Intérêts courus sur emprunts PGE	521
C/C EKSAE DEV. INTERETS A PAYER	11 596
CONGES A PAYER	462 677
PROVISION PRIMES	175 273
PROVISION PRIME VACANCES	58 544
NDF AGENCES + SIEGE	4 799
CHG SOC S/ CONGES	214 180
Charges sociales sur CAP	7 948
CHG SOC S/ PRIMES	105 218
EFFORT CONSTRUCTION	26 258
TAXE APPRENTISSAGE	1 736
TAXE HANDICAPES	14 798
CAP ORG. SOCIAUX	1 697
TVS A PAYER	1 759
Total	1 708 804

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	246 275		
Total	246 275		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	287 734		
Total	287 734		

 **Notes sur le bilan****Impacts de l'événement Covid-19**

L'entité n'a pas été touchée par la pandémie de Covid 19 et cela n'a pas eu d'incidence significative sur son activité au cours de l'exercice

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	17 195 361		17 195 361
Ventes de marchandises	59 579		59 579
Produits des activités annexes	-7 641		-7 641
TOTAL	17 247 299		17 247 299

Les principes comptables conduisent à reconnaître le chiffre d'affaires en fonction des critères suivants :

- le fait générateur de la vente de progiciels, matériels et de logiciels est la signature du marché public
- la prise en compte des prestations de services, au fur et à mesure de leur réalisation,
- la prise en compte du chiffre d'affaires récurrent, au prorata temporis.

Le chiffre d'affaires relatif aux ventes de licences « termées » ou d'extension de licences est comptabilisée en intégralité à la signature du marché public qu'il s'agisse de licences « on-premise » ou de droits d'utilisation accordés dans le cadre de ventes de licences hébergées.

Pour ce qui concerne les ventes de licences, les critères suivants ont été considérés comme remplis :

- redevance fixe
- contrat non résiliable
- exploitation libre de la licence par le bénéficiaire
- le concédant n'a pas d'autres obligations à acquitter

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 30 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	506	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	521 640	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	66 081	
Autres charges	20 000	
Amortissements dérogatoires	97 663	
Autres provisions réglementées	1 184 287	
Provisions pour risques et charges	201 963	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 987
Amortissements dérogatoires		2 032 853
Provisions pour risques et charges		1 211 832
TOTAL	2 092 140	3 249 672

Les produits et charges relevant du résultat exceptionnel incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (produit générée par l'abandon de compte courant, charge consécutive au retour à meilleure fortune, cessions d'éléments d'actif et reprises de provisions initialement dotées en charges exceptionnelles).

Les charges exceptionnelles sont constituées :

- pour partie de la provision pour litige clients de 1.2M€
- pour partie des charges sur exercices antérieures pour 397K€
- pour partie des charges de Carve-Out suite au changement d'actionnaire 431K€ contre 764K€ au 31/12/2020
- pour partie de provisions pour litiges salariés et de la régularisation du cut-off des factures à établir 2020, soit 202K€

Les produits exceptionnels sont constitués :

- de la reprise de provision pour amortissement dérogatoire des immobilisations incorporelles, soit 2M€
- de la reprise de provision pour litiges clients, soit 1.2M€

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS EKSAE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EKSAE DEVELOPPEMENT.



Notes sur l'intégration fiscale

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS EKSAE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EKSAE DEVELOPPEMENT.

 **Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 136 personnes.

	Personnel sélérié	Personnel mis à disposition
Cadres	93	
Agents de maîtrise et techniciens	43	
Employés		
Ouvriers		
Total	136	

Engagements de retraite

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 987 910 euros.